

L'emploi ralentit, le taux de chômage se maintient à son plus bas niveau

Insee Conjoncture Pays de la Loire • n° 46 • Octobre 2023

Au 2^e trimestre 2023, l'emploi salarié ralentit dans les Pays de la Loire. Seul le secteur industriel maintient sa dynamique tandis que l'emploi recule légèrement dans l'intérim et dans la construction. Le volume d'heures rémunérées ralentit et ce ralentissement se poursuit en juillet. Le taux de chômage reste stable, à 5,6 %, soit le plus faible taux de chômage français. Dans la construction, le recul des permis de construire s'atténue, mais la baisse des mises en chantier continue. Les créations d'entreprises reculent légèrement tandis que les défaillances poursuivent leur hausse. La région enregistre une hausse de fréquentation hôtelière plus modérée qu'au niveau national.

L'emploi ralentit nettement au 2^e trimestre 2023

Au 2^e trimestre 2023, dans les Pays de La Loire, l'emploi salarié ralentit nettement : +0,2 %, après +0,5 % au 1^{er} trimestre 2023. La région compte ainsi 1,58 million d'emplois salariés, soit une création nette de 2 680 emplois. En France, l'emploi est quasi stable (+0,1 %), malgré une activité économique plus dynamique que prévu ; le PIB augmente de 0,5 % au 2^e trimestre, après avoir marqué le pas au trimestre précédent (0,0 %). Au total, au 2^e trimestre 2023, l'emploi salarié dépasse de 1,5 % (soit 23 800 emplois) son niveau d'un an auparavant et de 7,1 % son niveau d'avant-crise du 2^e trimestre 2019 (contre respectivement +1,0 % et +5,6 % en France).

L'emploi progresse de 0,3 % en Maine-et-Loire et en Mayenne, et de 0,2 % en Loire-Atlantique et dans la Sarthe alors qu'il est stable en Vendée. La région bénéficie de la croissance de l'emploi public (+0,3 %) tandis que l'emploi privé est quasi stable (+0,1 %). Sur un an, l'emploi privé progresse de 1,6 % dans la région contre +1,3 % en France. Sur la même période, l'emploi public est en hausse de 1,1 % dans les Pays de la Loire tandis que la progression est plus modérée au niveau national (+0,3 %).

L'emploi ralentit dans le tertiaire marchand, l'intérim recule légèrement

Dans le secteur tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié ralentit fortement au 2^e trimestre 2023 : +0,2 % après +0,9 % au 1^{er} trimestre 2023, soit une création nette de 1 120 emplois. En France, l'emploi progresse au même rythme (+0,2 %). La hausse trimestrielle est portée principalement par les services aux entreprises (+0,6 %, soit +960 emplois), et par l'hébergement-restauration (+0,7 %, +380 emplois), secteurs dans lesquels les chiffres d'affaires progressent de façon notable. L'emploi augmente également dans les

services financiers (+0,5 %, +270 emplois) tandis qu'il est quasi stable dans le commerce (+0,1 %). En revanche, l'emploi recule dans l'information-communication (-0,5 %, -210 emplois) et dans le transport (-0,3 %, -270 emplois). L'emploi dans le tertiaire marchand croît légèrement en Loire-Atlantique, en Mayenne et dans la Sarthe (de +0,2 à +0,3 %). Il est quasi stable en Maine-et-Loire (+0,1 %) et diminue légèrement en Vendée (-0,2 %). Sur un an, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim augmente de 2,1 % dans la région et de +1,7 % en France.

► 1. Évolution de l'emploi salarié

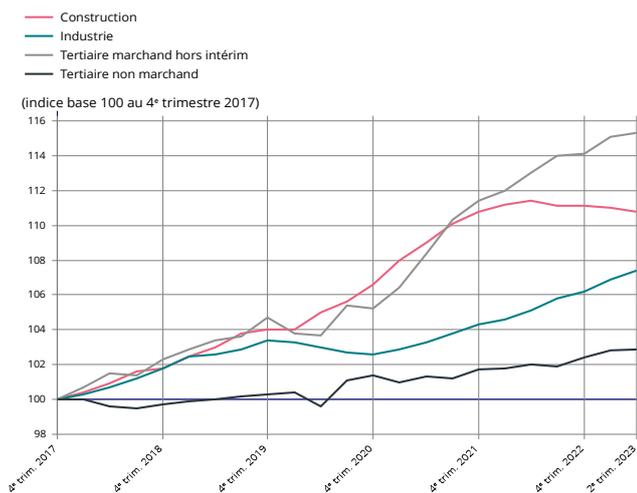


Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution de l'emploi salarié par secteur dans les Pays de la Loire



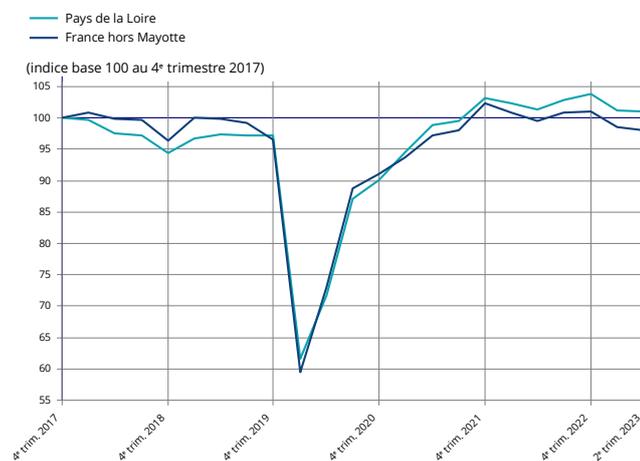
Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Le nombre d'intérimaires, comptabilisés dans le tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission diminue légèrement (-0,2 %, soit -140 emplois), pénalisé en particulier par une baisse notable dans le secteur de la construction. En France, la baisse est plus marquée (-0,5 %). L'emploi intérimaire augmente fortement en Mayenne (+3,2 %), et dans une moindre mesure dans la Sarthe (+1,8 %). En revanche, il recule dans les autres départements : de -0,5 % en Loire-Atlantique à -1,8 % en Vendée. Sur un an, l'emploi intérimaire se replie légèrement dans la région (-0,3 %) tandis qu'il recule plus fortement au niveau national (-1,5 %).

► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

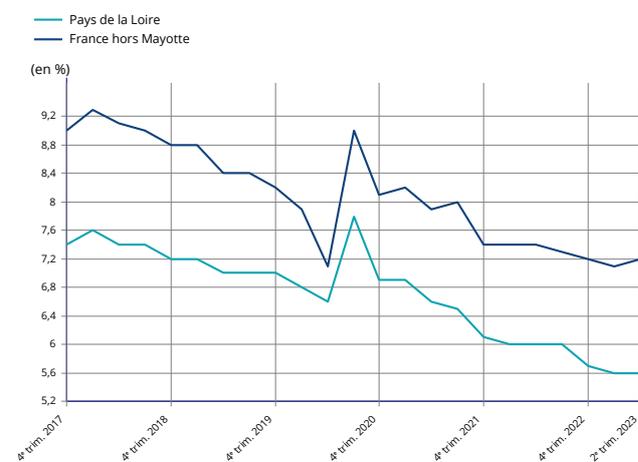
L'emploi progresse encore dans l'industrie et recule légèrement dans la construction

L'emploi industriel progresse de nouveau au 2^e trimestre 2023 dans la région : +0,5 %, après +0,6 % au trimestre précédent. En France, il augmente plus faiblement (+0,2 %). L'emploi industriel est en hausse en Vendée (+0,8 %) et en Loire-Atlantique (+0,7 %). Il augmente plus modérément en Maine-et-Loire (+0,2 %) et dans la Sarthe (+0,2 %) tandis qu'il est stable en Mayenne. Hormis dans l'industrie agro-alimentaire où il est stable, l'emploi augmente

dans tous les secteurs : +1,0 % dans le secteur de la cokéfaction-raffinage, +0,7 % dans les matériels de transport et dans les autres branches industrielles, et +0,5 % dans les biens d'équipements. Sur un an, l'emploi industriel progresse de 2,2 % dans la région et de 1,1 % en France. Au 2^e trimestre, les chiffres d'affaires progressent notamment dans les secteurs des biens d'équipements et de l'industrie agroalimentaire tandis qu'ils sont quasi stables dans le secteur des autres branches industrielles.

Dans la construction, l'emploi baisse légèrement (-0,2 %), après -0,1 % au trimestre précédent. En France, la baisse est plus marquée (-0,5 %). L'emploi recule de 0,3 % en Loire-Atlantique et en Vendée, et de 0,2 % en Mayenne. Il est quasi stable en Maine-et-Loire et dans la Sarthe. Sur un an, l'emploi dans la construction recule de 0,5 % dans la région alors qu'il est quasi stable en France (-0,1 %). Au 2^e trimestre 2023, le chiffre d'affaires du secteur est quasi stable par rapport au trimestre précédent.

► 4. Taux de chômage



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Sources : Insee, Enquête Emploi et taux de chômage localisés.

Le taux de chômage se maintient à son plus bas niveau

Au 2^e trimestre 2023, le taux de chômage dans les Pays de la Loire est stable, à 5,6 % de la population active. En France, il est quasi stable (+0,1 %) et s'établit à 7,2 %. La région Pays de la Loire détient le plus faible taux de chômage français. Le taux de chômage est stable en Loire-Atlantique, en Mayenne et en Vendée. Il est quasi stable en Maine-et-Loire (+0,1 %) et en légère hausse dans la Sarthe (+0,2 %). La Mayenne (4,7 %) et la Vendée (5,0 %) se situent respectivement aux 3^e et 5^e rang des départements français ayant les plus faibles taux de chômage.

Sur un an, le taux de chômage baisse dans toutes les zones d'emploi (hormis dans celle de Mayenne où il est stable). La zone d'emploi des Herbiers-Montaigu affiche le deuxième plus faible taux de chômage des zones d'emploi françaises (3,2 %).

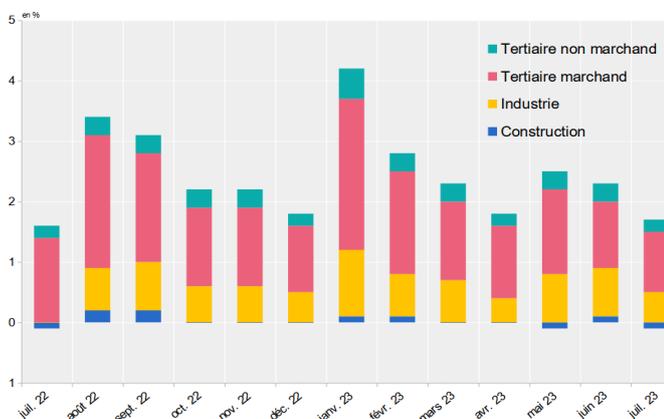
Après avoir connu, une baisse tendancielle durant sept trimestres, puis s'être stabilisé aux 2^e et 3^e trimestres 2022, le nombre de demandeurs d'emplois en catégorie A recule de nouveau mais de façon moins prononcée qu'aux deux trimestres précédents : -0,7 %, après -1,2 % au 1^{er} trimestre 2023. Il se situe à 7,7 % au-dessous de son niveau du 2^e trimestre 2022. On dénombre ainsi 129 600 demandeurs d'emplois de catégorie A en moyenne au 2^e trimestre 2023 dans la région.

L'activité économique ralentit au 2^e trimestre

Mesurée par le nombre d'heures de travail payées par les employeurs (donc hors activité partielle), l'activité dans la région ralentit au 2^e trimestre 2023. Elle dépasse de 2,2 % son niveau du 2^e trimestre 2022, après +3,1 % au trimestre précédent.

En France, l'activité progresse moins que dans la région (+1,5 % au 2^e trimestre). Au 2^e trimestre, le volume d'heures rémunérées est supérieur à son niveau de 2022 en Loire-Atlantique (+2,6 %) et en Vendée (+2,2 %). La hausse est plus modérée en Maine-et-Loire (+1,9 %), dans la Sarthe (+1,8 %) et surtout en Mayenne (+1,4 %), pénalisée par un secteur tertiaire marchand moins dynamique et par une baisse d'activité dans la construction. Dans la région, le ralentissement de l'activité est particulièrement marqué dans le tertiaire marchand, principal contributeur à la hausse d'activité : +2,3 %, après +3,4 % au 1^{er} trimestre. L'activité ralentit également dans l'industrie (+2,7 % après +3,4 % au trimestre précédent), dans le tertiaire non marchand (+2,4 %, après 3,2 % au trimestre précédent), ainsi que dans la construction où l'activité revient à son niveau du 2^e trimestre 2022 (après +0,4 % au 1^{er} trimestre). En juillet 2023, l'activité ralentit de nouveau par rapport au 2^e trimestre (+1,7 %). La construction et l'industrie sont plus particulièrement concernés par ce ralentissement, même si ce dernier se poursuit également dans les secteurs tertiaires marchand et non marchand.

► 5. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente – Pays de la Loire



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

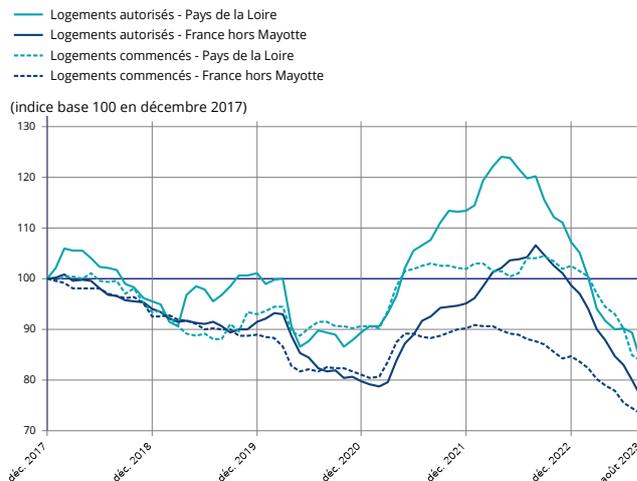
Le recul des permis de construire s'atténue, la baisse des logements commencés continue

Dans les Pays de la Loire, 26 200 logements sont autorisés à la construction entre juillet 2022 et juin 2023, soit 4,1 % de moins par rapport au cumul annuel enregistré trois mois plus tôt. Le recul est moins marqué qu'au niveau national (-7,8 %). Dans la région, le nombre de permis de construire baisse pour le cinquième trimestre consécutif, mais moins fortement qu'au trimestre précédent. Cette baisse continue s'explique notamment par la hausse des coûts de construction dans le sillage de la guerre en Ukraine et par la hausse des taux d'intérêt, conjuguée à la réglementation financière, qui a rendu plus difficile l'accès au crédit pour les particuliers. Le repli des autorisations reste plus important pour les logements individuels (-7,2 %) que pour le parc collectif (-1,4 %). Les autorisations diminuent dans trois départements de la région (de -4,9 % en Vendée à -7,6 % dans la Sarthe). Elles progressent en Maine-et-Loire (+2,7 %) et en Mayenne (+1,7 %).

Fin juin 2023, 24 100 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans les Pays de la Loire. Au 2^e trimestre 2023, la construction de logements diminue par rapport au cumul annuel enregistré au 1^{er} trimestre 2023 (-7,1 %), soit davantage qu'au plan national (-5,9 %). Les logements commencés diminuent pour les logements individuels (-8,5 %) de même que pour le parc collectif (-5,3 %). Le Maine-et-Loire est le département de la région le plus touché par la baisse des mises en chantier (-14,0 %). Le recul est moins marqué dans la Sarthe (-8,0 %), en Loire-Atlantique (-6,8 %), et

en Vendée (-5,7 %). En revanche, les mises en chantier progressent en Mayenne (+5,3 %).

► 6. Évolution du nombre de logements



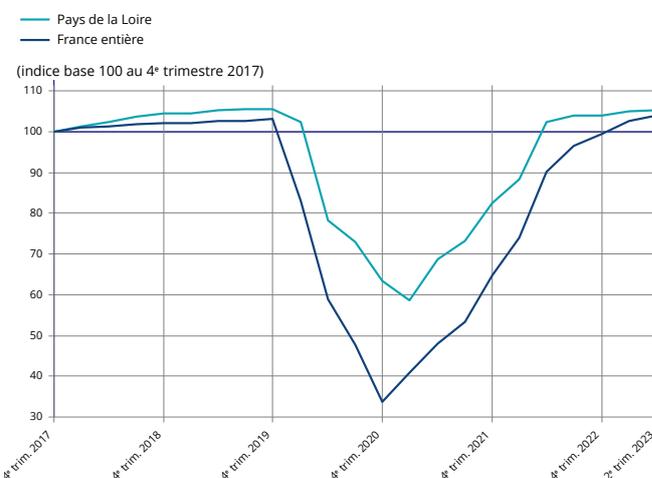
Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, [Sit@del2](https://sit@del2).

Hausse de la fréquentation hôtelière plus modérée qu'en France métropolitaine

Au 2^e trimestre 2023, dans les Pays de la Loire, les hôtels enregistrent 2,1 millions de nuitées, soit une fréquentation hôtelière supérieure au 2^e trimestre 2022 (+1,2 %). En occupant la Corse qui enregistre une baisse de fréquentation, la hausse régionale est la plus faible de France métropolitaine (+4,9 % en moyenne nationale). La clientèle française est légèrement plus présente qu'au 2^e trimestre 2022 (+0,5 %). Le retour de la clientèle étrangère se confirme (+7,9 %) mais dans une moindre mesure qu'en France métropolitaine (+13,4 %). Ce début de saison estivale est particulièrement prometteur dans les hôtels vendéens (+6,4 %), mais les hôtels de Loire-Atlantique perdent de la fréquentation (-3,6 %), malgré le retour de la clientèle étrangère).

► 7. Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Note : données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2014.

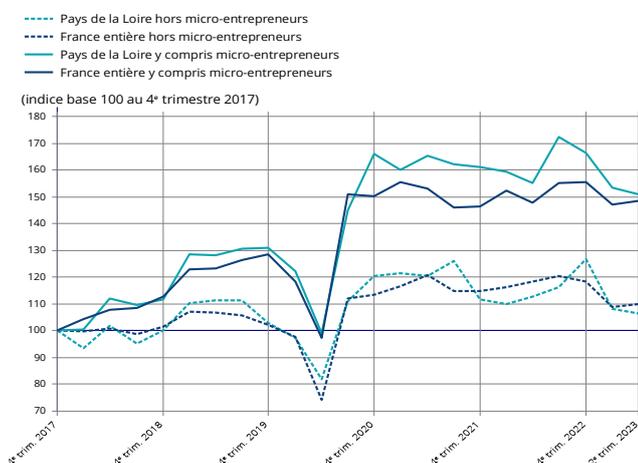
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

Avertissement sur les créations d'entreprises : Depuis le 1^{er} janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec une grande prudence et peuvent faire l'objet de révisions significatives. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles dans l'onglet Documentation de la version web de la [publication nationale](#).

Léger recul des créations d'entreprises, nouvelle hausse des défaillances

Au 2^e trimestre 2023, 10 710 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire. Ce nombre diminue de 1,6 % par rapport au trimestre précédent. En France, les créations d'entreprises progressent légèrement (+0,8 %). Dans la région, les créations d'entreprises individuelles et de sociétés reculent de 1,8 %, après une forte baisse au trimestre précédent (-14,4 %). Dans le même temps, les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent (-1,5 %, après -3,0 % au trimestre précédent). Les créations d'entreprises reculent dans les services (-3,2 %) et dans une moindre mesure dans le commerce, les transports et l'hébergement-restauration (-0,7 %). Elles augmentent faiblement dans la construction (+0,6 %) et progressent nettement dans l'industrie (+6,1 %). Sur un an, les créations d'entreprises baissent dans la région (-2,8 %), tandis qu'elles sont quasi stables au niveau national (+0,3 %).

► 8. Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

► Pour en savoir plus

- [Point de conjoncture](#), Insee Conjoncture, septembre 2023.
- [Bilan économique 2022](#), Insee Conjoncture Pays de la Loire, juin 2023.
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le [Tableau de bord conjoncturel](#) des Pays de la Loire sur insee.fr.

Insee Pays de la Loire
 105, rue des Français Libres
 BP 67401
 44274 NANTES
 Cedex 2

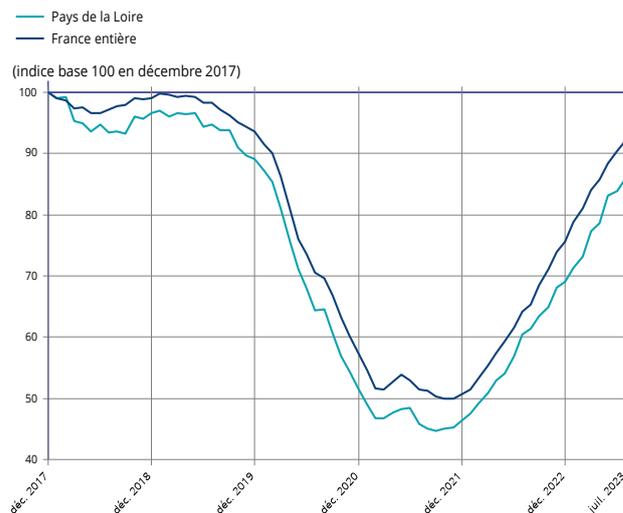
Directeur de la publication :
 Arnaud Degorre

Rédactrice en chef :
 Valérie Deroin

Bureau de presse :
 02 40 41 75 89
 ISSN 2416 -- 8807
 © Insee Pays de la Loire
www.insee.fr



► 9. Défaillances d'entreprises



Note : données mensuelles brutes au 29 sept. 2023, en date de jugement. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.
Source : Fiben, Banque de France.

Fin juin 2023, 2 080 défaillances d'entreprises sont enregistrées sur les douze derniers mois dans les Pays de la Loire, après 1 920 défaillances fin mars 2023. Le nombre de défaillances d'entreprises continue de croître (+8,4 % au 2^e trimestre, après +12,0 % au trimestre précédent). Les défaillances progressent également en France (+7,4 %). Sur un an, les défaillances d'entreprises augmentent de 47,3 % dans la région, au même rythme qu'au niveau national (+46,7 %).

Guillaume Coutard, Samuel Deheeger, Christelle Manceau, Yohann Rivillon (Insee)

► Contexte international – Au premier semestre 2023, les grandes économies mondiales ont évolué en ordre dispersé

Les contraintes d'offre qui affectaient l'économie mondiale en 2022 (coût de l'énergie, difficultés d'approvisionnement) ont continué à s'alléger à la mi-2023. Les resserrements monétaires se sont par ailleurs poursuivis et l'inflation reflue dans plusieurs pays. Les grandes économies ont toutefois évolué en ordre dispersé : net ralentissement en Chine, entre moindres effets de rattrapage et inquiétudes croissantes sur la demande ; résilience aux États-Unis, notamment du marché du travail et de l'investissement des entreprises ; faible dynamisme en Europe, affectée par les effets des hausses de taux et des niveaux d'inflation encore élevés. La croissance européenne resterait peu dynamique d'ici la fin de l'année.

► Contexte national - En France, l'activité a bénéficié de plusieurs effets de rattrapage

En France, l'activité a progressé de +0,5 % au deuxième trimestre 2023, après une stabilité en début d'année. Plusieurs branches ont bénéficié d'effets de rattrapage après des difficultés d'offre en 2022 (production d'électricité, industries automobile ou énérgo-intensives, etc.), ce qui a notamment soutenu les exportations. La consommation en revanche s'est repliée, notamment dans l'alimentation, et ce dans un contexte de prix à la consommation en ralentissement mais encore en nette progression sur un an. L'investissement des ménages a poursuivi son recul, affecté par le renchérissement des crédits immobiliers. L'emploi a ralenti (+0,1 % entre fin mars et fin juin) après plusieurs trimestres consécutifs de hausses soutenues. D'ici la fin de l'année, l'inflation refluerait quelque peu et l'activité progresserait, mais sans beaucoup de ressort.